

2023-07

**DÉPARTEMENT DU LOT**  
**MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2023**

Convocation le 7 Avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de Carnac-Rouffiac, Mathieu MOLINIE.

**Etaient présents** : Messieurs Patrick AMAT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Mathieu MOLINIE, Mesdames Marion MAGAGNOSC, Virginie MASSON, Christelle SOUQUES-MIAN, Jocelyne VINCENT-ANDRIEU.

**Étaient excusés** : Laurent LAGARDE, Jean-Louis VENDRIES, Véronique SUDRE.

**Pouvoirs** : Laurent LAGARDE, Jean-Louis VENDRIES et Véronique SUDRE ont donné pouvoir à Patrick AMAT, Marion MAGAGNOSC et Anthony HENRAS, respectivement.

**Secrétaire de séance** : Anthony HENRAS.

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SUR LE BUDGET 2023**

Monsieur le Maire aborde le sujet de l'affectation des subventions sur l'exercice 2023 dont il convient de déterminer la liste et le montant.

Pour information, Monsieur le Maire donne lecture de la liste précédente avec les montants attribués pour chacune des associations. Il fait également part des différentes demandes reçues.

Le conseil municipal est en attente de la réception du bilan financier ainsi que du projet des festivités 2023 du comité des fêtes de Carnac-Rouffiac pour statuer sur le montant à allouer.

Le Conseil Municipal vote les subventions accordées ligne par ligne, comme suit :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	MONTANTS PROPOSÉS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
La Carrouve	800 €	11	0	0
Ecole du RPI (voyage scolaire)	450 €	11	0	0
ASSOCIATIONS LOCALES	MONTANTS PROPOSÉS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Parents d'élève du RPI du plateau de Sauzet	450 €	11	0	0
Collège l'Impernal à Luzech	100 €	11	0	0
Donneurs de sang de Luzech	50 €	11	0	0
FNACA	50 €	11	0	0
Sapeurs-Pompiers de Luzech	100 €	11	0	0
Pétanque Sauzétoise	50 €	11	0	0
La ligue contre le cancer	100 €	11	0	0
Boissor	50 €	11	0	0

**2023-07**

Monsieur le Maire rappelle que le budget soumis au vote du Conseil Municipal prévoit une affectation totale de 2200 € pour l'année 2023.

POUR: 11  
CONTRE: 0  
ABSTENTION: 0

A CARNAC-ROUFFIAC,  
Le 14 Avril 2023  
Le Maire, Mathieu MOLENIÉ

Fait et délibéré en séance publique, le jour,  
mois et an que dessus  
Cet acte a été publié le 16/04/2022  
Le Maire, Mathieu MOLENIÉ

